

Le mot espagnol *maquila* désigne la portion de semoule de maïs qu'un meunier conserve en paiement pour avoir moulu les céréales de l'agriculteur. Les *maquiladoras*, (ou zones franches de transformation étrangère) importent la machinerie, l'équipement, les pièces, les matières premières et les autres éléments servant à l'assemblage ou à la fabrication de produits semi-finis ou finis. Ces importations se font en franchise et entrent au Mexique sans qu'il y ait à acquitter de droits de douane. Les produits finis, une fois assemblés ou transformés, sont exportés vers le pays d'origine ou vers un tiers pays. L'avantage pour le Mexique, ou *maquila*, se trouve dans les emplois dont le pays a tant besoin et dans une augmentation de son industrialisation.

La vaste majorité des 2 000 *maquiladoras* mexicaines sont des filiales de sociétés américaines qui expédient la plupart de leur production aux États-Unis. En vertu des règles tarifaires américaines, les *maquiladoras* qui vendent leur production aux États-Unis n'acquittent de droits de douane que sur la valeur ajoutée mexicaine; aucun tarif douanier n'est prélevé sur le contenu américain des produits fabriqués ou transformés dans les entreprises des *maquiladoras*.

Ce programme a permis aux sociétés étrangères de tirer parti des coûts très concurrentiels de la main-d'œuvre mexicaine tout en permettant à l'économie du pays de profiter de la valeur ajoutée amenée par l'assemblage et la transformation. Les sociétés américaines ont beaucoup profité des dispositions de ce programme au cours des années 1970 quand la combinaison d'un peso dévalué et de l'augmentation de la concurrence des produits fabriqués en Asie a fait de la transformation à faible coût au Mexique un moyen attrayant de rester concurrentiel. C'est pourquoi le programme a pris de l'ampleur. Les exportations totales des *maquiladoras* sont passées de 3 milliards de dollars US en 1981 à un sommet de 19 milliards en 1992. Il n'y a seulement qu'une faible part de ce montant à constituer réellement une «valeur ajoutée» au Mexique étant donné que les éléments et les matières premières utilisés pour fabriquer les marchandises sont importés en franchise. À la figure 1.12 on donne l'évaluation que la Banque mondiale fait de la valeur ajoutée mexicaine et de l'emploi dans les *maquiladoras*.

**FIGURE 1.12**  
**ÉVALUATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DE L'EMPLOI DANS LES**  
**MAQUILADORAS**

Année	En millions de dollars US	Nombre de travailleurs embauchés
1985	1 267,2	211 968
1986	1 294,5	249 833
1987	1 598,1	305 253
1988	2 337,4	369 489
1989	3 000,8	418 533
1990	3 551,2	447 762
1991	4 133,9	467 454
Taux de croissance annuel moyen	19,7 %	13,1 %

Source : Banque mondiale, Mexico : Country Economic Memorandum, Report 11823-ME, 16 mai 1994, volume I, p. 63.